



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

PRESIDENCE DU FASO

**ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES LETTRES
DU BURKINA FASO**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2024**



MARS 2025



**ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES LETTRES
DU BURKINA FASO**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



MARS 2025



MOT DU PRESIDENT

L'année 2024 a marqué une étape significative dans la dynamique de transformation institutionnelle et de rayonnement de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF). Dans un contexte national durement affecté par une insécurité persistante, aux répercussions profondes sur le tissu socio-économique, l'Académie a su faire preuve de résilience. Elle a poursuivi avec détermination la mise en œuvre de son Plan stratégique de développement (PSD) 2022–2026, affirmant ainsi son rôle central en tant qu'instance de conseil scientifique, d'accompagnement stratégique et de veille prospective, au service du développement durable et de la stabilité du pays.

Le rapport d'activités 2024, différent dans son format de celui des années précédentes, a été conçu pour offrir une meilleure lisibilité des réalisations de l'année, en lien avec les objectifs du plan stratégique. Nous nous réjouissons des résultats obtenus, notamment en matière de gouvernance et de renforcement institutionnel qui constitue l'axe 1 du PSD 2022-2025. La régularité des instances, l'opérationnalisation des commissions spécialisées, la mobilisation accrue des Collèges ainsi que la consolidation de partenariats, aussi bien nationaux qu'internationaux, témoignent de la maturité croissante de notre institution. Notre ancrage régional s'est renforcé en 2024, à travers des initiatives communes avec des Académies sœurs et une ouverture stratégique dans le cadre de la création de l'Alliance des États du Sahel. Cette nouvelle configuration géopolitique appelle l'ANSAL-BF à jouer pleinement son rôle en tant que force de proposition et interface scientifique dans la refondation de nos modèles de développement.

Nos contributions scientifiques sur des thématiques prioritaires — coton, or, santé publique, organisation territoriale et administrative — ont permis d'alimenter utilement la réflexion nationale et de formuler des propositions structurantes, tant en réponse aux sollicitations des plus hautes autorités du pays que dans le cadre de nos auto-saisines. Ces avancées méritent d'être saluées, même si des défis majeurs subsistent, notamment l'insuffisance et le déblocage tardif de la subvention de l'État, le déficit budgétaire, les arriérés d'indemnités ainsi que l'élargissement encore inachevé de notre socle disciplinaire.

Alors que l'Académie s'apprête à engager une auto-évaluation approfondie de son plan d'action 2022–2024, il nous revient, collectivement, de redoubler d'efforts — notamment en vue de renforcer les axes 2 et 3 de notre plan stratégique, consacrés respectivement à la promotion de la recherche, de la culture scientifique, artistique et littéraire, et à l'amélioration de l'enseignement. La pleine réalisation de cette ambition suppose un appui renforcé de l'État, une mobilisation accrue des Académiciennes et Académiciens, et l'engagement soutenu de nos partenaires techniques et financiers.

Confiants dans la pertinence de notre vision et la qualité de nos ressources humaines, nous abordons l'année 2025 avec détermination, prêts à contribuer à l'édification d'un Burkina Faso résilient, ancré dans ses valeurs et tourné vers l'excellence scientifique au service du développement durable.

Dr Paco SEREME
Directeur de Recherche
Président de l'ANSAL-BF

Table des matières

MOT DU PRESIDENT	4
LISTE DES TABLEAUX	6
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
RESUME	9
INTRODUCTION	11
1 RAPPELS : PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT 2022-2026 ET PROGRAMME D'ACTIVITES 2024	12
1.1 CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2026.....	12
1.2 RAPPEL SUR LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024.....	12
2 RESULTATS ATTEINTS EN 2024.....	14
2.1 LE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE	14
2.1.1 RENFORCER LE LEADERSHIP DE L'ANSAL-BF	14
2.1.2 AMÉLIORER LA MOBILISATION ET LA CAPACITÉ D'ABSORPTION DES RESSOURCES	30
2.1.3 AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE L'ANSAL-BF.....	35
2.1.4 DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DE L'ANSAL-BF	36
2.1.5 ASSURER LE FONCTIONNEMENT RÉGULIER ET EFFICIENT DES ORGANES STATUTAIRES.....	40
2.2 LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, ARTISTIQUE ET LITTERAIRE	46
2.2.1 SUSCITER DES RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRES ET MULTI ACTEURS ORIENTÉES VERS LE DÉVELOPPEMENT	46
2.2.2 CONTRIBUER À LA VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	49
2.3 LA PROMOTION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES, DES ARTS, DES LETTRES ET DE LA CULTURE	51
2.3.1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES, DES ARTS, DES LETTRES ET DE LA CULTURE	51
2.3.2 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ET DES VALEURS MORALES DES ENSEIGNANTS.....	51
3 L'EXECUTION DU BUDGET 2024.....	52
3.1 LE BUDGET DE L'ETAT	52
3.2 LES AUTRES FINANCEMENTS	52
4 LES DIFFICULTÉS ET LES PERSPECTIVES.....	55
4.1 MISE EN PLACE TARDIVE DU BUDGET 2024	55
4.2 DÉFICIT DU FINANCEMENT	55
4.3 ABSENCE D'UN AGENT DU PROTOCOLE DU PRÉSIDENT	55
4.4 INSUFFISANCE DES MOYENS LOGISTIQUES	55
5 L'HOMMAGE À NOS ILLUSTRES DISPARUS	56
5.1 LE PROFESSEUR LASSANA SANGARE	56
5.2 LE PROFESSEUR RAMBRÉ MOUMOUNI OUIMINGA.....	57

CONCLUSION.....	58
ANNEXES	59
ANNEXE 1. LISTE DES MEMBRES DE L'ACADEMIE AU 31 DÉCEMBRE 2024	60
ANNEXE 2. LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES	66
ANNEXE 3. LISTE DU PERSONNEL DE L'ACADEMIE AU 31 DÉCEMBRE 2024.....	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I Récapitulatif de l'exécution budgétaire de l'ANSAL-BF au 31 décembre 2024.....	52
Tableau II Récapitulatif des autres financements	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

AICB	: Association interprofessionnelle du coton du Burkina
AG	: Assemblée générale
ALT :	: Assemblée législative de transition
AMASA	: Assemblée annuelle des Académies africaines de sciences
ANSO	: Alliance des organisations scientifiques internationales
ANSTS	: Académie nationale de sciences et techniques du Sénégal
ANSAL-BF	: Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso
AAS	: Académie Africaine des Sciences
CAPES	: Centre d'analyse des politiques économiques et sociales
CCP	: Commission communication et publications
CER	: Commission enseignement et recherche
CFA	: Communauté financière africaine
CRP	: Commission relation avec les partenaires
CILSS	: Comité permanent Inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CNRST	: Centre national de la recherche scientifique et technologique
CORAF	: Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CRDI	: Centre de recherches pour le développement international
DCMEF	: Direction du contrôle des marchés et des engagements financiers
DFC :	: Directeur financier et comptable
DE :	: Directeur exécutif
DGCOB	: Direction générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FILSAH	: Société filature du Sahel
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
IRD	: Institut de recherche pour le développement

MEFP	: Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
MESRI	: Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
NASAC	: Réseau des académies nationales des sciences en Afrique
PA	: Plan d'action
PDG	: Président directeur général
PPM	: Plan de passation des marchés
PRAPS	: Programme régional d'appui au pastoralisme dans le Sahel
PSD	: Plan stratégique de développement
SHLAC	: Collège sciences humaines, arts, lettres et culture
SJPEG	: Collège sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion
SNA	: Collège sciences naturelles et agricoles
SOCOMA	: Société cotonnière du Gourma
SOFITEX	: Société des fibres et textiles du Burkina
SN-CITEC	: Société nouvelle huilerie et savonnerie - Citec
SP	: Secrétaire perpétuel
SSHA	: Collège sciences de la santé humaine et animale
ST	: Collège sciences et techniques
TDR	: Termes de référence
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
IUCN	: Union internationale pour la conservation de la nature
UNPCB	: Union nationale des producteurs de coton du Burkina
UJKZ	: Université Joseph KI-ZERBO
UNZ	: Université Norbert Zongo
WANNAS	: Réseau des académies nationales de sciences des pays de l'Afrique de l'Ouest

RESUME

Institution scientifique de l'Etat de haut niveau, l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) œuvre pour le développement du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture. Le rapport annuel 2024 de l'ANSAL-BF présente les principales réalisations de l'année 2024, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de son Plan Stratégique de Développement (PSD) 2022-2026.

En 2024, l'Académie a enregistré des résultats satisfaisants, en particulier dans le domaine du développement institutionnel et du renforcement de sa gouvernance, correspondant à l'axe 1 de son Plan stratégique. La tenue régulière des instances - deux sessions ordinaires de l'Assemblée générale, une session extraordinaire, des réunions mensuelles du Bureau et les rencontres des Collèges - témoigne de la maturité croissante de l'institution. La mise en place d'outils de communication, la formation des académiciens à une meilleure compréhension de leur mission, ainsi que l'opérationnalisation des Commissions spécialisées réunissant des académiciens et des experts nationaux de divers domaines, ainsi que la participation de l'ANSAL-BF aux rencontres organisées par d'autres Académies ont permis à l'ANSAL-BF de renforcer ses collaborations aux niveaux national et international. Les efforts ont notamment favorisé des partenariats avec l'Académie Africaine des Sciences (AAS), l'Alliance des organisations scientifiques internationales (ANSO), l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS), le réseau des Académies nationales de sciences en Afrique (NASAC) et celui des Académies nationales de sciences des pays de l'Afrique de l'Ouest (WANNAS).

Sur le plan scientifique, l'Académie a mené d'importantes études sur des thématiques stratégiques pour le Burkina Faso, telles que l'analyse de la filière coton, l'actualisation de l'étude sur l'impact de l'exploitation aurifère, ainsi que la collaboration avec le CAPES pour la proposition d'une nouvelle organisation territoriale et administrative du Burkina Faso, suite à une saisine du chef de l'Etat. Elle a également formulé des avis éclairés sur des priorités de santé publique, notamment la dengue et le paludisme. Ces contributions ont renforcé l'impact de l'ANSAL-BF dans les processus d'orientation stratégique nationale. Sa visibilité a été renforcée conformément au plan de communication, notamment à travers la médiatisation de ses activités, le dynamisme des collèges en matière de renforcement des capacités et de communication scientifique, à la participation active des académiciens aux manifestations scientifiques et culturelles, ainsi qu'à l'attribution de deux prix spéciaux à la Semaine nationale de la culture (SNC).

Toutefois, plusieurs défis majeurs subsistent. Il s'agit notamment du déblocage tardif de l'allocation de l'État destinée au fonctionnement de l'ANSAL-BF, dont le montant, déjà relativement modeste, ne prévoit plus de budget d'investissement. S'ajoutent à cela les arriérés d'indemnités dues aux membres du Bureau, ainsi que l'absence de certaines spécialités jugées indispensables à l'Académie. Enfin, la présence de membres associés qui tarde à se concrétiser appelle un effort accru de la part des collèges pour la sensibilisation de candidats potentiels. Malgré ce contexte, l'Académie a su maintenir son efficacité opérationnelle et elle entend poursuivre ses efforts pour affirmer sa position institutionnelle au Burkina Faso. Elle appelle à un appui renforcé de l'État à travers la dotation d'un budget conséquent pour assurer un fonctionnement efficient et des investissements appropriés. Il est aussi souhaité un accompagnement des partenaires pour permettre à l'ANSAL-BF de réaliser pleinement ses missions.

INTRODUCTION

L'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une institution de l'Etat, une Autorité scientifique indépendante et pérenne de haut niveau, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Placée sous le parrainage du Président du Faso ; elle est régie par la loi n°021-2015/CNT du 11 juin 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) modifiée par la loi n°035-2021/AN du 16 novembre 2021.

Elle est une société savante qui rassemble des membres fondateurs, au nombre de 24 actuellement sur 30 initialement, et des membres élus par son Assemblée générale au nombre de 26, qui sont tous des scientifiques burkinabè de haut niveau et des hommes des lettres, des arts et de la culture, choisis par les pairs parmi les plus éminents dans leur domaine.

Le but de l'ANSAL-BF est de mobiliser tous les savoirs pour le développement humain durable, à travers notamment la production et l'exploitation des résultats de la science pour le mieux-être des populations. Ainsi, l'ANSAL-BF contribue à promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture.

L'adoption du Plan Stratégique de Développement (2022-2026), assorti du plan de communication, a permis à l'ANSAL-BF de se doter d'un outil de planification et de pilotage de ses activités pour assurer un accomplissement efficient de sa mission.

Ce rapport annuel présente les principales activités de l'ANSAL-BF conformément à sa vision, ses objectifs et son programme d'activités. Il s'inscrit dans un contexte international, sous régional et national marqué par des mutations profondes et des défis majeurs.

Le rapport, structuré en trois parties, comprend également une introduction et une conclusion. La première partie est consacrée à des rappels sur le Plan stratégique de développement 2022-2026 et le programme d'activités 2024. Dans la deuxième partie sont présentés les résultats atteints en 2024. Enfin, l'exécution du budget 2024 est présentée dans la troisième partie.

1. RAPPELS : PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT 2022-2026 ET PROGRAMME D'ACTIVITES 2024

1.1. Caractéristiques principales du Plan stratégique 2022-2026

Élaboré en 2022 selon un processus participatif et inclusif visant à garantir son appropriation par l'ensemble des parties prenantes de l'institution, ce plan ambitionne pour l'ANSAL-BF de contribuer efficacement à la création des bases objectives de l'apport des sciences, des arts et des lettres au développement durable et inclusif au Burkina Faso. Sa validation traduit la volonté de l'institution de s'appuyer sur des fondements solides pour atteindre ses objectifs.

L'objectif global du Plan stratégique est de permettre à l'ANSAL-BF de remplir avec efficacité ses missions en vue de répondre aux besoins du développement économique et social du Burkina Faso.

L'impact attendu de la mise en œuvre de ce plan consiste en l'amélioration des conditions de vie des populations burkinabè grâce à la promotion et la valorisation des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Le plan comporte trois axes stratégiques :

Axe stratégique 1 : Développement institutionnel et renforcement de la gouvernance de l'ANSAL-BF

Axe stratégique 2 : Promotion et valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire

Axe stratégique 3 : Promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Chaque axe est décliné en objectifs stratégiques.

1.2 Rappel sur le programme d'activités de l'année 2024

Le programme d'activités de 2024 a été élaboré en cohérence avec les objectifs du Plan stratégique 2022-2026 qui vise à faire de l'ANSAL-BF, d'ici à 2026, une institution de référence en matière de conseil, d'accompagnement et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts et des lettres, contribuant ainsi au développement socio-économique du Burkina Faso.

Élaboré dans un contexte difficile au Burkina Faso face aux défis, sécuritaire, alimentaire humanitaire et sanitaire, le programme d'activités de 2024 vise à capitaliser les acquis des années antérieures relatifs à l'axe 1 du Plan stratégique dont les objectifs stratégiques sont :

- renforcer le leadership de l'ANSAL-BF.
- améliorer la mobilisation et la capacité d'absorption des ressources ;
- améliorer la communication de l'ANSAL-BF ;
- développer les capacités de l'ANSAL-BF ;
- assurer le fonctionnement régulier et efficient des organes statutaires.

Ce programme annuel envisage aussi l'initiation d'actions spécifiques en lien avec les deux autres axes du plan que sont la promotion et la valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire ainsi que la promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Les objectifs stratégiques visés pour ces deux axes sont :

pour l'axe 2 : susciter des recherches pluridisciplinaires et multi acteurs orientées vers le développement et contribuer au renforcement des capacités des chercheurs et des équipes et pour l'axe 3 : contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture et contribuer au renforcement des compétences et des valeurs morales des enseignants.

2. RESULTATS ATTEINTS EN 2024

Le programme d'activités de 2024 a été élaboré en cohérence avec les objectifs du Plan stratégique 2022-2026 qui vise à faire de l'ANSAL-BF, d'ici à 2026, une institution de référence en matière de conseil, d'accompagnement et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts et des lettres, contribuant ainsi au développement socio-économique du Burkina Faso.

Pour rappel, la contrainte budgétaire en 2024 a conduit à privilégier l'axe 1 avec 85,38% des ressources, contre 7,4% pour l'axe 2 et 7,22% pour l'axe 3.

2.1 LE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

2.1.1 RENFORCER LE LEADERSHIP DE L'ANSAL-BF

La mise en œuvre de cet objectif stratégique s'est traduite par la réalisation de plusieurs actions prévues dans le programme d'activités 2024, ainsi que par d'autres initiatives complémentaires.

2.1.1.1 CONDUIRE DES ETUDES SUR LES THEMATIQUES LIEES AUX ENJEUX DU DEVELOPPEMENT IDENTIFIES PAR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVEES.

À la demande du Président du Faso, formulée le 10 octobre 2024, l'ANSAL-BF, en collaboration avec le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES), a mené une étude sur une nouvelle organisation territoriale et administrative du Burkina Faso afin d'adapter le pays aux défis actuels et futurs du développement.

Le bureau de l'ANSAL-BF a mis en place un processus rigoureux impliquant plusieurs parties prenantes. Une réunion extraordinaire s'est tenue le 14 octobre 2024, suivie d'échanges avec le Directeur Exécutif (DE) du CAPES. Le 18 octobre, une séance de travail avec le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres, en présence du Président, du Secrétaire Perpétuel (SP) et du Président du Collège Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) de l'ANSAL-BF, a permis de préciser les attentes liées à cette mission.

Le 21 octobre, une réunion a défini le profil des experts, établi un agenda prévisionnel et posé les bases méthodologiques. L'équipe de travail, validée par le bureau de l'ANSAL-BF, comprenait 13 experts issus de l'ANSAL-BF et du CAPES, couvrant diverses spécialités : éducation, droit, histoire, géographie, économie, démographie, santé, informatique, agronomie, administration territoriale et sociologie. Elle a mené ses travaux combinant analyses quantitatives et qualitatives,

en toute indépendance sous la facilitation du Pr Loada Augustin, Professeur de droit et de sciences politiques, membre de l'Académie.

Face à un délai contraint de 45 jours, une réunion d'évaluation s'est tenue le 8 novembre 2024 au siège de l'ANSAL-BF, réunissant le Président et le SP de l'ANSAL-BF, le DE du CAPES, le Directeur de cabinet du chef de l'État ainsi que le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres. Le Directeur de cabinet du chef de l'État y a réaffirmé le soutien de celui-ci à l'ANSAL-BF et pris acte d'une possible demande de prolongation du délai.

Les résultats provisoires ont été présentés le 19 décembre 2024 lors d'une Assemblée générale extraordinaire de l'ANSAL-BF, qui a mandaté l'équipe de travail pour finaliser ses propositions en intégrant les observations formulées par les participants à ladite Assemblée générale.

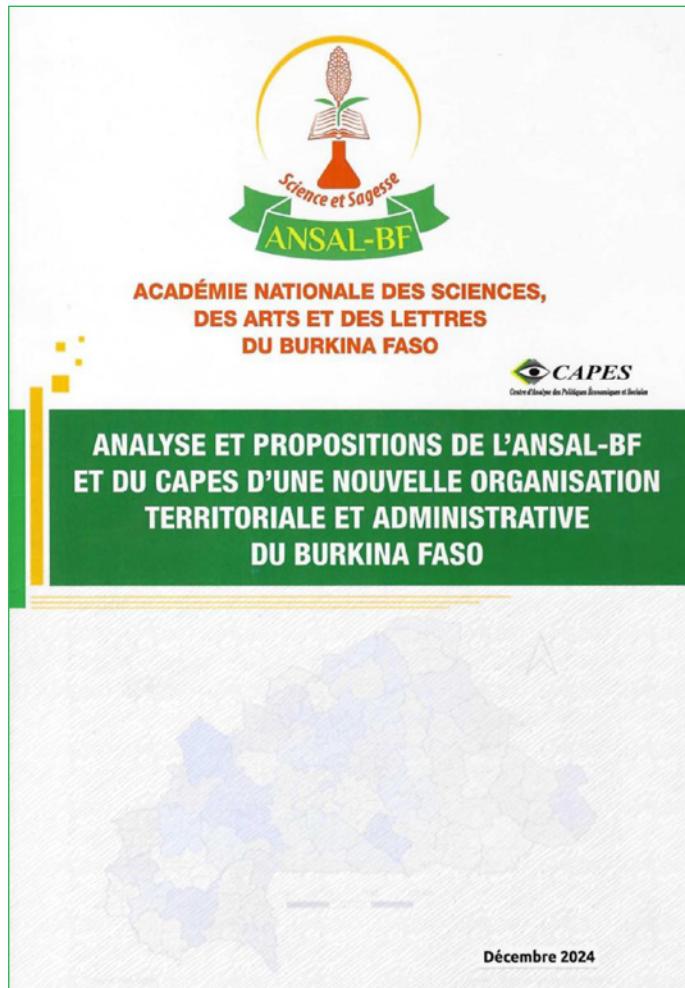
Le rapport final, intitulé «*Analyse et propositions de l'ANSAL-BF et du CAPES pour une nouvelle organisation territoriale et administrative du Burkina Faso*», a été présenté puis remis au Chef de l'État au cours d'une audience qu'il a accordée le 10 janvier 2025 à une délégation conjointe de l'ANSAL-BF et du CAPES. La délégation était conduite par le Président de l'ANSAL-BF. La présentation Powerpoint du rapport a été faite par le Pr Jean François Kobiané, membre de l'équipe de travail.



Réunion de l'équipe de travail en présence du Président et du SP de l'ANSAL-BF.



Photo de famille réunissant le Président et le SP de l'ANSAL-BF, le DE du CAPES, le Directeur de cabinet du chef de l'État ainsi que l'ex Secrétaire général du Gouvernement.



2.1.1.2 CONDUIRE UNE ETUDE POUR LA SEANCE ACADEMIQUE SOLENNELLE

2.1.1.2.1 ETUDE SUR LA FILIÈRE COTON AU BURKINA FASO : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Initiée en 2023 par le Collège Sciences Naturelles et Agricoles (SNA), cette activité a été intégrée comme une activité de toute l'Académie et retenue comme thème d'une séance académique solennelle. Dans le cadre de la coordination des activités de l'étude, le Collège a assuré plusieurs responsabilités dont :

- l'élaboration des Termes de Référence (TDR) de l'étude;
- la sélection des experts pour la conduite de l'étude : 09 Académiciens et 14 personnes ressources ;
- la constitution de trois (03) groupes thématiques sur la gouvernance, la productivité et la compétitivité de la filière ainsi que sur la transformation du coton au niveau national. Ces groupes sont présidés respectivement par Mr Issa Martin Bikienga, Dr Michel Sédogo et Pr Chantal Zoungrana/Kaboré, tous de l'ANSAL-BF ;
- l'identification des parrains et la recherche de financements complémentaires;
- la planification de voyages d'étude (Mali, Cameroun et Inde) ;
- l'organisation du suivi des activités de l'étude via un comité de coordination présidé par le Président de l'ANSAL-BF et comprenant le SP, le Directeur Financier et Comptable (DFC), les présidents de groupes thématiques, le rapporteur général du groupe de travail (Pr Ouédraogo Amadé).

Les principales activités menées au cours de l'année 2024 sont les suivantes :

- **janvier** : une session d'information, à l'initiative du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en sa qualité de potentiel parrain de l'étude, a permis de sensibiliser les ministres de la santé, du commerce, de l'agriculture et de l'environnement, également parrains potentiels présents ou dûment représentés à la rencontre,
- **février** : une réunion à Koudougou a finalisé les TDR et le chronogramme de l'étude.
- **mai** : rencontre entre le comité de coordination et la PDG d'Ecobank-Burkina pour un plaidoyer en faveur du financement de l'étude,
- **mars - juillet** : consultations avec les acteurs clés de la filière (SOFITEX, Faso Coton, UNPCB, GHB, SN-CITEC, FILSAH, INERA, ministères en charge des finances, de

l'agriculture, du commerce, etc.) ainsi que les interviews d'anciens ministres de l'agriculture (Salif Ouédraogo, François Lombo et Laurent Sédogo).

- **décembre** : Voyages d'étude au Mali et au Cameroun (Dr Michel Sédogo, Pr Talididia Thiombiano, Dr Déhou Dakouo, personne ressource).

Le principal résultat de cette phase est la réalisation de l'état des lieux de la filière, présenté lors d'un atelier de validation le 17 octobre 2024 à Koudougou, réunissant 66 experts, dont 18 Académiciens et 9 experts externes. Cette étude a permis d'identifier les défis et opportunités du secteur.

En 2025, la recherche se poursuivra avec la formulation de recommandations stratégiques pour maximiser l'impact socio-économique de la filière coton au Burkina Faso.



Session d'information avec le ministre en charge de l'enseignement supérieur et celui de la santé ainsi que des représentants des ministres du commerce, de l'agriculture et de l'environnement.



Photo de famille des participants à la session d'information.



Réunion à Koudougou pour finaliser les TDR et le chronogramme de l'étude.



Photo de famille de la Réunion de Koudougou pour finaliser les TDR et le chronogramme de l'étude.



Présidium de l'atelier de validation de l'état des lieux de la filière Coton à Koudougou.



Participants à l'atelier de validation de l'état des lieux de la filière Coton à Koudougou.



Une équipe de l'ANSAL-BF conduite par son président chez le ministre en charge de l'Agriculture



Une délégation de l'ANSAL-BF reçue par la ministre déléguée représentant le ministre en charge des finances

2.1.1.2.2 ACTUALISATION DE L'ÉTUDE SUR L'EXPLOITATION AURIFÈRE AU BURKINA FASO

Cette étude a été initiée en 2018 comme thème de la séance académique solennelle prévue se tenir pour 2020. Cependant pour diverses raisons indépendantes de l'Académie, cette séance a dû être reportée. L'étude initiale portait sur l'évaluation des impacts environnementaux, sociaux, sanitaires et sur la sécurité alimentaire des populations. Toutefois, l'aspect sécuritaire, qui n'avait pas été pris en compte à l'origine, a fait l'objet d'une analyse spécifique en 2023, suivie d'une actualisation complète de l'étude en 2024. Le choix de ce thème s'explique par le rôle central de l'exploitation minière, en particulier aurifère, dans l'économie nationale. Bien qu'elle génère d'importantes retombées économiques, elle entraîne également des effets négatifs significatifs qui nécessitent une analyse approfondie et la mise en place de mesures adaptées.

L'actualisation de l'étude en 2024 a été menée par un comité d'experts, sous la direction du Pr Bonzi Yvonne membre du bureau de l'ANSAL-BF. Ce comité, composé de six (06) Académiciens et de six (06) experts extérieurs a procédé en deux phases : (i) mise à jour des données des quatre études réalisées en 2018, (ii) compilation d'un document unique intégrant l'ensemble des études antérieures. Le volet sécuritaire, issu de la cinquième étude réalisée en 2023, a été traité séparément en raison de son importance dans le contexte actuel du Burkina Faso.

Le comité a bénéficié de la collaboration des services techniques de l'État, des acteurs miniers et des collectivités locales, ce qui a permis d'identifier les défis majeurs et de formuler des recommandations stratégiques.

Trois livrables sont attendus de l'étude : (i) un rapport complet détaillant méthodologies, analyses et conclusions des cinq études, (ii) un résumé exécutif synthétisant les principaux enseignements et recommandations et (iii) une plaquette de sensibilisation pour les parties prenantes.

Après la validation en mai 2024 par les Collèges et relecture finale par les Pr Paré Joseph et Sanou Salaka du Collège SH-LAC, les documents ont été soumis pour édition en décembre 2024.

Au regard du temps mis pour la réalisation de l'étude, l'Assemblée générale instruit le bureau de transmettre les résultats directement au Chef de l'Etat et au Président de l'Assemblée Législative de Transition (ALT). Ils devront également être transmis au Président de l'ALT pour enrichir les réflexions parlementaires sur la gouvernance minière, ainsi qu'au Premier ministre pour orienter l'action du Gouvernement. En plus des ministères concernés, ces résultats seront également partagés avec les parties prenantes du secteur aurifère.



Séance de travail sur l'actualisation de l'étude sur l'exploitation aurifère au Burkina Faso par le comité d'experts, sous la direction du Pr Bonzi Yvonne.



Photo de famille des participants à la séance de travail sur l'actualisation de l'étude sur l'exploitation aurifère au Burkina Faso



2.1.1.3 REALISER DES MANIFESTATIONS A CARACTÈRE SCIENTIFIQUE, ARTISTIQUE, LITTERAIRE ET CULTUREL : CONFERENCES PUBLIQUES

Devenus pleinement opérationnels, les collèges ont mené des activités en phase avec leur mission de conseil scientifique au niveau national. Les activités visant à renforcer la visibilité de l'Académie ont permis de manifester sa présence sur la scène médiatique. Différentes activités ont été réalisées par les collèges dans le cadre de partenariats qui se sont présentés afin d'asseoir davantage la notoriété de l'ANSAI-BF dans son rôle d'éclaireur au bénéfice de la société Burkinabè.

La mise en place de différents comités sur des sujets d'actualité, implique des membres de chaque collège pour apporter des contributions spécifiques.

2.1.1.3.1 COLLÈGE SCIENCES NATURELLES ET AGRICOLES (SNA)

Organisation d'une conférence publique sur les ressources génétiques le 8 août 2024 à l'Université Joseph Ki-Zerbo sous le thème « *Problématique de la gestion (utilisation et conversation) et de la protection (patrimoine national) des ressources génétiques animales, fauniques, aquatiques, végétales, forestières et microbiennes (RGAFAVFM) au Burkina Faso* », en présence de plusieurs personnalités scientifiques et politiques. Ont pris part à cette conférence plus de 270 personnes dont 220 en présentiel et 50 en distanciel à travers le lien zoom de la conférence. A l'occasion, plusieurs supports de communication ont été réalisés : banderoles, flyers et livrets de résumés des différentes communications.

Au total, neuf (9) communications ont été délivrées à travers quatre sessions sur les sous-thèmes suivants :

Sous-Thème 1 : *Le patrimoine national en ressources génétiques animales, aquatiques, végétales, forestières et microbiennes : Enjeux, défis et opportunités pour sa gestion* ;

Sous-Thème 2 : *Situation des ressources génétiques animales, aquatiques, végétales, forestières et microbiennes : risques et menaces* avec deux communications portant sur : (i) Ressources génétiques animales domestiques et fourragères, (ii) Ressources génétiques animales fauniques ;

Sous-Thème 3 : *Situation des ressources génétiques animales, aquatiques, végétales, forestières et microbiennes : risques et menaces* avec quatre communications portant sur : (i) Les ressources génétiques végétales, (ii) Les ressources génétiques forestières, (iii) Les ressources génétiques aquacoles, (iv) Les ressources génétiques microbiennes ;

Sous-Thème 4 : Situation des ressources génétiques animales, aquatiques, végétales, forestières et microbiennes : risques et menaces avec deux communications portant sur : (i) Les ressources génétiques et Pharmacopée animale, (ii) les ressources génétiques et Pharmacopée humaine.

Cette conférence a été une contribution de l'ANSAL-BF à la réalisation de sa mission de veille stratégique sur un enjeu de développement durable que représente la gestion et la protection des ressources génétiques dans notre pays. A l'issue de la conférence, les leçons tirées et les recommandations formulées ont permis de jeter des bases de futures actions.



Présidium de la conférence publique sur les ressources génétiques à l'Université Joseph Ki-Zerbo.



Photo de famille de la conférence publique sur les ressources génétiques à l'Université Joseph Ki-Zerbo.

2.1.1.3.2 Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture (SHLAC)

Tenue des premières journées scientifiques sur le thème « *La contribution des sciences humaines, des lettres, des arts et de la culture dans le développement du Burkina Faso* », organisées du 4 au 5 décembre 2024, à l'Université Norbert Zongo (UNZ) à Koudougou. Ces journées scientifiques étaient inscrites dans l'objectif de mobiliser tous les savoirs afin de promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso à travers la production, l'exploitation et la valorisation des résultats de la recherche. Les communications présentées relevaient de divers domaines de recherche : traduction, linguistique, histoire, philosophie, sciences du langage, archéologie, genre et développement, sciences de l'information et de la communication et sciences politiques, économiques et religieuses. Les réflexions ont été organisées en deux panels avec au total onze (11) communications.



Présidium des premières journées scientifiques sur le thème « *La contribution des sciences humaines, des lettres, des arts et de la culture dans le développement du Burkina Faso* » à l'Université Norbert Zongo (UNZ) à Koudougou.

Participants aux premières journées scientifiques sur le thème « La contribution des sciences humaines, des lettres, des arts et de la culture dans le développement du Burkina Faso » à l'Université Norbert Zongo (UNZ) à Koudougou.

2.1.1.3.3 COLLÈGE SCIENCES ET TECHNIQUES (ST)

Tenue d'une conférence sur **les sciences spatiales** qui a eu lieu le 31 juillet 2024, à l'Université Joseph Ki-Zerbo. Elle a réuni des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des étudiants et des personnalités issues du monde socio-professionnel. Les exposés présentés dans un premier temps sur les sciences spatiales ont permis de présenter aux participants les acquis de la pratique des sciences spatiales et de faire la promotion des résultats obtenus par les chercheurs afin de susciter des vocations parmi les jeunes. Puis dans un second temps, le panel sur le thème: *Sciences spatiales : un impératif pour le développement socio-économique et la sécurité* a permis de cerner l'apport des sciences spatiales sur le développement en général et celui du Burkina Faso en particulier.



Présidium de la conférence sur les sciences spatiales à l'Université Joseph Ki-Zerbo.



Photo de famille des participants de la conférence sur les sciences spatiales à l'Université Joseph Ki-Zerbo.

2.1.1.3.4 COLLÈGE SCIENCES DE LA SANTÉ HUMAINE ET ANIMALE (SSHA)

Le collège SSHA après l'élaboration d'un projet de Déclaration sur la dengue au Burkina Faso a finalement rejoint la Commission ad'hoc « Dengue » mise en place par le MESRI pour réfléchir autour de cette épidémie.

L'attention porté au projet Target Malaria par une visite de l'Académie a impliqué plusieurs membres du Collège. Par ailleurs, les membres du collège ont participé aux activités de plusieurs sociétés savantes nationales, régionales ou internationales pour présenter l'académie et contribuer aux débats.



Journées burkinabé de pédiatrie avec le Pr Diarra YE au centre

2.1.1.4 ASSURER LE PAIEMENT DES COTISATIONS DE L'ACADEMIE AU RÉSEAU DES ACADEMIES NATIONALES DE SCIENCES EN AFRIQUE (NASAC) ET AUX RÉSEAUX SCIENTIFIQUES

Conformément aux statuts du NASAC, l'ANSAL-BF a honoré ses engagements en régularisant ses arriérés de cotisation de 2020 à 2023, pour un montant total de 4 000 dollars américains (soit 1 000 dollars par an). À cette fin, un transfert de 2 400 000 francs CFA, équivalant à cette somme, a été effectué le 6 mars 2024 du compte Trésor de l'ANSAL-BF vers celui de la NASAC, permettant ainsi à l'ANSAL-BF d'être en conformité avec le réseau.

2.1.2 AMÉLIORER LA MOBILISATION ET LA CAPACITÉ D'ABSORPTION DES RESSOURCES

2.1.2.1 METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2024, dans le cadre des activités de la Commission des Relations avec les Partenaires (CRP) de l'ANSAL-BF, plusieurs actions ont été engagées pour opérationnaliser la stratégie de mobilisation des ressources financières adoptée en 2023. Ces initiatives ont ciblé des partenaires tels que le Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Ambassade royale des Pays-Bas.



La délégation de l'ANSAL-BF reçue par le Secrétaire exécutif du CILSS.



La délégation de l'ANSAL-BF reçue par le chargé de Programme de l'UICN.

2.1.2.2 SIGNER DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT AVEC LES AGENCES ET INSTITUTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Lors de la rencontre du 2 mai 2024 entre le CILSS et l'ANSAL-BF, en présence des premiers responsables des deux institutions , des avancées significatives ont été constatées dans leur partenariat, notamment l'organisation conjointe de colloques et conférences publiques. Cette rencontre a renforcé leur volonté commune d'établir une collaboration stratégique pour relever les défis du développement durable, de la souveraineté alimentaire et de l'innovation scientifique. Cette volonté s'est traduite par l'élaboration d'un projet de protocole d'accord, dont la signature, initialement prévue en décembre 2024, a été reportée à janvier 2025 pour des raisons d'agenda. Il est attendu de sa mise en œuvre des actions concertées mobilisant les expertises et ressources nécessaires à leur réalisation.



Signature d'un protocole d'accord entre le CILSS et l'ANSAL-BF.



Photo de famille des deux parties.

2.1.2.3 AUTRES INITIATIVES PARTENARIALES

Les académiciens répondent positivement aux invitations des académies soeurs par leur participation. Plusieurs participations réalisées en 2024 ont permis de renforcer le lien avec plusieurs académies et institutions. Il s'agit de :

- Une rencontre d'échanges avec le représentant de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) sur les activités communes a eu lieu le 23 janvier 2024. Il s'est agi de voir dans quelle mesure il pourrait y avoir un accompagnement entre nos deux institutions dans le cadre de l'accord-cadre : organisation de la journée femme et développement durable qui a eu lieu en mars 2024, sollicitation d'un panéliste sur le thème de la biodiversité dans le cadre d'un maquis des sciences, festivités des 80 ans de l'IRD, organisation du festival du film scientifique au Goethe Institute, entre autres.
- Le mardi 5 mars 2024, le Directeur général de la recherche et de l'innovation, Dr Diabouga Serge et la nouvelle Directrice des savoirs endogènes, Dr Sylvie Zongo du MESRSI ont été reçus à l'ANSAL-BF par le Vice-Président Pr Joseph Paré, par ailleurs Président du collège SHLAC et Dr Alain Sissao du même collège. L'objectif était de recueillir les observations, les conseils afin d'envisager une synergie d'actions pour la nouvelle direction avec l'ANSAL-BF.

- En 2024, l'ANSAL-BF, en collaboration avec la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB), a conduit le processus de sélection de candidats pour deux bourses d'études offertes par l'Alliance internationale des organisations scientifiques (ANSO) — l'une pour le niveau Master, l'autre pour le Doctorat — dans des universités de la République populaire de Chine. Ces opportunités ont été rendues possibles grâce à l'adhésion de l'ANSAL-BF à l'ANSO en 2023. À l'issue du processus, seul le candidat présélectionné pour le niveau doctoral et remplissant les conditions s'est vu attribuer une bourse le 12 février 2024.
- La participation en ligne d'une délégation de l'ANSAL-BF à l'Assemblée constitutive du Réseau des académies nationales de sciences des pays de l'Afrique de l'Ouest (WANNAS) tenue à Abuja du 26 au 28 mars 2024 qui a vu l'examen et l'adoption des textes constitutifs, l'élection du Bureau et la désignation de la ville Yamoussoukro en Côte d'Ivoire comme siège. Pr Afsata Paré/Kaboré a été élue trésorière sur proposition de l'ANSAL-BF.
- Le webinaire de l'**Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)** pour la célébration de l'édition 2024 de la journée de la renaissance scientifique de l'Afrique le 2 juillet 2024. Le thème retenu est : *La souveraineté alimentaire, droit ou objectif de politique*
- La participation du Président de l'ANSAL-BF accompagné du vice-Président Arouna Ouédraogo, du Collège SSHA, qui y a donné une communication à l'Assemblée annuelle des Académies africaines de sciences (**AMASA**) tenue à Alger du 26 au 28 novembre 2024.
- Le Président de l'ANSAL-BF, Vice-président chargé de l'Afrique de l'Ouest de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) a participé à l'assemblée générale annuelle de l' AAS du 9 au 12 décembre 2024 à Abuja, Nigeria. Le thème de cette assemblée générale était : « renforcer et promouvoir l'entreprise scientifique africaine ».



Le Représentant de l'IRD au BF reçu par le Président de l'ANSAL-BF accompagné du SP.



Le DG de la recherche et de l'innovation, à gauche et la Directrice des savoirs endogènes du MESRI reçus à l'ANSAL-BF par le Vice-Président Pr Joseph Paré deuxième à partir de la gauche.

2.1.3 AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE L'ANSAL-BF

2.1.3.1 METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE ET UN PLAN DE COMMUNICATION

Dans le cadre de sa stratégie de communication, l'ANSAL-BF a défini, à travers son axe 1, l'un de ses objectifs stratégiques : développer sa visibilité institutionnelle et son image. Plusieurs canaux de communication pour contribuer à l'atteinte de cet objectif ont été utilisés en 2024. Parmi eux, la couverture médiatique des événements organisés par l'institution et les interviews accordées par son Président. A ce titre, l'interview réalisée par la direction de la presse présidentielle dans le cadre de l'émission « 3 minutes pour comprendre » diffusée sur la télévision nationale en février 2024 et celle réalisée par le quotidien *Sidwaya* publiée dans sa parution du 23 septembre 2024 sont à évoquer. Celle par *Sidwaya* a permis d'aborder plusieurs sujets, notamment :

- les motivations ayant conduit à la création de l'ANSAL-BF ;
- ses missions principales ;
- les modalités d'admission et les responsabilités des membres ;
- le bilan de l'institution depuis sa création ;
- l'effectivité de sa saisine par d'autres institutions ;
- son niveau de satisfaction quant à son rôle ;
- les difficultés rencontrées ;
- etc.

L'intégralité de cette interview est disponible via le lien suivant : [Interview de Paco Sérémé sur Sidwaya](#)

2.1.3.2 ÉLABORER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Les différents collèges ont mis à jour ou achevé la réalisation de kakemonos comme support de communication spécifique pour chaque collège. Ces supports ont été utilisés par les collèges lors de leurs différentes manifestations en 2024.

Le site web de l'ANSAL-BF (<https://ansal.bf>) a été révisité et abrite régulièrement les informations sur les activités de l'institution.

2.1.3.3 ORGANISER LES REUNIONS INTERNES DES COLLEGES, DU BUREAU ET DE L'ADMINISTRATION

Plusieurs activités indiquent le fonctionnement régulier des collèges, du Bureau et de l'administration de l'ANSAL-BF. En général, les collèges ont tenu des rencontres en présentiel ou en visio en 2024 pour préparer leurs activités et les mettre en oeuvre, apporter leurs contributions aux saisines de l'ANSAL-BF, produire leurs rapports annuels, concevoir les profils pour le 3e appel à candidatures de membres de l'Académie et évaluer les dossiers de candidatures. Le bureau a tenu ses reunions mensuelles ordinaires soient 11/12 réunions planifiées pour assurer le fonctionnement normal de l'ANSAL-BF ainsi que des réunions extraordinaires.

2.1.4 DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DE L'ANSAL-BF

2.1.4.1 DOTER L'ANSAL-BF D'UN SIÈGE FONCTIONNEL

L'ANSAL-BF a bénéficié en 2022 d'un budget d'investissement de 55 millions de francs FCA, permettant d'achever la réhabilitation de son siège et la réalisation des fondations pour une salle de réunion et de nouveaux bureaux. La non allocation de budgets d'investissement depuis l'exercice budgétaire de 2022 a contraint l'Académie à procéder au prélèvement partiel de ses budgets de fonctionnement de 2023 et 2024 ensuite convertis en budgets d'investissement afin de financer la construction de ces infrastructures achevées en décembre 2024. D'une capacité de cent cinquante (150) places, la salle de réunion accueillera désormais les assemblées générales de l'Académie. Il ne reste plus qu'à l'équiper avec des fauteuils type cinéma (assis rabattables, deux accoudoirs), ainsi qu'avec un système de projection et de sonorisation. Les bureaux devront également être meublés. Ces acquisitions dont le coût total s'élève à quarante millions trois-cent-trente-cinq mille deux-cent-soixante-quinze (40 335 275) FCFA seront financées en partie par le budget de fonctionnement de 2025.



Nouveau bâtiment de l'ANSAL-BF

2.1.4.2 ASSURER LA FORMATION DES ACADÉMICIENS EN MANAGEMENT ET LEADERSHIP

Afin de renforcer la formation des membres de l'ANSAL-BF sur les obligations d'un Académicien, le Bureau a sollicité l'expertise de l'ANSTS. Ainsi, le Pr Abdallah Cissé, membre de ladite Académie, a animé le 18 décembre 2024, une conférence sur le thème *Académie et Transmission*. Le conférencier a structuré son intervention autour des questions suivantes :

Au-delà des textes fondateurs, quelle est la mission réelle de l'Académie dans la société ?

Comment l'aborder de manière efficace ?

Quels en sont les objectifs finaux ?

Quelles stratégies garantissent leur atteinte avec efficience ?

Après cette présentation, un riche échange avec les Académiciens a permis de mieux cerner leurs obligations, leur rôle et leur engagement envers la société. Face à l'intérêt suscité, le bureau a décidé de mettre l'enregistrement de la conférence à disposition de tous les membres de l'Académie.



Conférence sur le thème Académie et Transmission animée par le Pr Abdallah CISSE

2.1.4.3 AUTRES INITIATIVES

Le recrutement de nouveaux membres pour renforcer la capacité de l'Académie

Le troisième appel à candidatures pour l'admission de nouveaux membres à l'ANSAL-BF a été rendu public le 13 août 2024. Suite aux difficultés pour déposer les dossiers sur la plateforme créée à cet effet, le Bureau a décidé, le 25 octobre 2024, de prolonger d'un mois le délai de dépôt des candidatures. L'information a été diffusée sur le site de l'ANSAL-BF et dans la presse. Il a été décidé aussi la possibilité pour les candidats de déposer un dossier numérique sur une clé USB au siège de l'ANSAL-BF. Au total treize (13) dossiers ont été reçus, répartis par collège ainsi qu'il suit : quatre (4) en SSHA; deux (2) en ST ; deux (2) en SNA; deux (2) en SJPEG et trois (3) en SHLAC.

Ces dossiers seront évalués en début d'année 2025.

La montée des couleurs au siège de l'ANSAL-BF

Le 10 juin 2024, à 7h30 précises, s'est tenue au siège de l'Académie, la cérémonie de montée des couleurs, symbolisant le patriotisme des Académiciens et du personnel de l'ANSAL-BF. Cet acte fort témoigne de l'engagement de l'Académie envers la nation et de sa volonté de contribuer activement au développement et au progrès du pays.

À cette occasion, la majorité des Académiciens présents à Ouagadougou ont pris part à l'événement. La cérémonie a bénéficié du soutien de la présidence du Faso, avec la présence de la fanfare et d'éléments des forces de défense et de sécurité.

Le président de l'ANSAL-BF a salué la forte mobilisation des Académiciens, preuve de leur attachement aux valeurs patriotiques, déjà illustrée en 2023 par leur contribution financière volontaire de trois millions (3 000 000) de francs CFA en soutien au Fonds de soutien patriotique.



Montée des couleurs à l'ANSAL-BF.



Les académiciens et le personnel administratif à la montée des couleurs.

La rencontre du chef de l'Etat avec le personnel et les structures de la Présidence

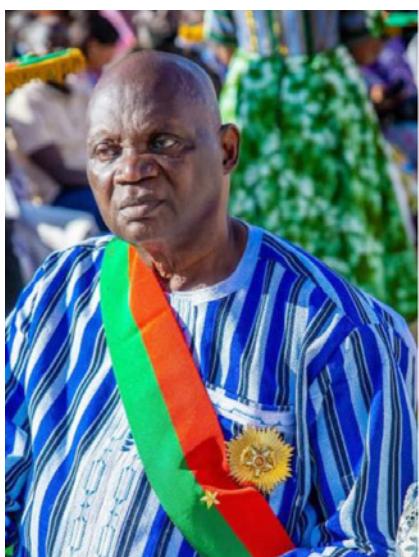
Le 8 janvier 2024, une rencontre a eu lieu entre le chef de l'Etat, le personnel et les structures de la Présidence du Faso. Dans les échanges le chef de l'Etat a fait ressortir sa satisfaction vis-à-vis de l'ANSAL-BF, félicité publiquement l'institution pour son expertise qu'il a eu à éprouver en se référant à sa saisine pour une réflexion sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées internes.



Rencontre du chef de l'Etat avec le personnel et les structures de la Présidence.

Les distinctions honorifiques

Suite à la proposition de la Grande Chancellerie des Ordres nationaux, trois (3) décorations dont deux dans l'Ordre de l'Étalon et une dans l'Ordre de Mérite ont été attribuées à l'ANSAL-BF au titre du contingent 2024. Cela a constitué un honneur pour l'Académie de voir son premier Président, le Pr Guiguemdé Robert élevé à la dignité de Grand- Croix de l'Ordre de l'Etalon. Le Pr Touré Hamidou, premier SP de l'ANSAL-BF est le deuxième récipiendaire dans l'Ordre de l'Étalon. Il a été promu au grade d'Officier de l'Ordre de l'Étalon. Mme Kaboré/ Belem Haby, chargée de Communication de l'ANSAL-BF a été nommée au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè.



Pr Robert GUIGUEMDE
élévé au titre de Grand-
Croix.



Pr Hamidou TOURE
élévé au grade d'Officier de
l'Ordre de l'Étalon.



Habibou KABORÉ / BELEM
Chevalier de l'Ordre de
Mérite.

2.1.5 ASSURER LE FONCTIONNEMENT RÉGULIER ET EFFICIENT DES ORGANES STATUTAIRES

2.1.5.1 TENIR RÉGULIÈREMENT LES RENCONTRES STATUTAIRES DE L'ANSAL-BF

2.1.5.1.1 LES ASSÉMBLÉES GÉNÉRALES

Au cours de l'année 2024, le Bureau a organisé, et ce conformément aux Statuts et Règlement intérieur de l'institution, deux sessions ordinaires annuelles de l'AG les 8 mai et 19 décembre 2024 et une session extraordinaire également le 19 décembre 2024.

Les décisions majeures des délibérations de ces sessions ont permis d'atteindre des résultats :

- approbation des profils des postes proposés par les Collèges pour le troisième appel à candidature en vue de l'élection de nouveaux membres ;

- validation du bilan des activités de l'année 2023 ;
- validation du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2023 ;
- adoption du programme d'activités 2025 ;
- adoption du budget et du PPM 2025.

L'Assémblée générale extraordinaire du 19 décembre a porté sur l'examen et la validation de l'analyse et des propositions de l'ANSAL-BF et du CAPES relative à une nouvelle organisation territoriale et administrative du Burkina Faso sur saisine du Président du Faso.



Photo de famille des participants à l'Assemblée générale ordinaire du 8 mai 2024.



Photo de famille des participants à l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2024.



Assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2024.

2.1.5.1.2 LES SESSIONS ORDINAIRES DU BUREAU

Comme pour les années précédentes, le Bureau de la quatrième mandature de l'Académie a tenu des sessions mensuelles pour l'administration et la gestion de l'institution.

Les principales décisions et initiatives du Bureau de janvier à décembre 2024 sont ci-dessous énumérées :

- approbation des TDR de la commission d'actualisation de l'étude sur l'exploitation aurifère ;
- délibération sur le nombre de postes à pourvoir et les profils des nouveaux membres pour le 3^{ème} appel à candidatures ;
- préparation du 3^{ème} appel à candidatures et création d'une plateforme pour le dépôt des dossiers de candidature ;
- participation de l'ANSAL-BF à la 21^{ème} édition de la Semaine nationale de la culture , SNC Bobo 2024, du 27 avril au 04 mai 2024 à Bobo-Dioulasso et au 40^{ème} anniversaire de la biennale ;
- visite d'une délégation de l'Académie au projet Target Malaria à Bobo-Dioulasso du 18 au 20 juillet suivie d'une déclaration. La mission composée du Président, du SP, du Pr Ouédraogo Arouna, du Pr Guiguemdé T. Robert, ancien Président de l'ANSAL-BF, du Pr Sanata Bamba, du Dr Jean Noël Poda, Directeur de Recherche, du Pr Antoine Sanon ainsi que de la chargée de communication de l'ANSAL BF, Mme Kaboré/Belem Habibou.

- examen et validation des critères d'évaluation des candidats au 3^{ème} appel avec notamment la précision sur l'ancienneté de dix (10) ans de la thèse de doctorat parmi les critères généraux.



Participation de l'ANSAL-BF à la 21^{ème} édition de la SNC Bobo 2024



Photo de famille de la délégation de l'ANSAL-BF avec Target Malaria et les journalistes



La délégation de l'Académie dans l'insectarium du projet Target Malaria

2.1.5.1.3 TENIR DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Pour chaque commission, des Académiciens qui y sont membres ont permis de proposer au Bureau une liste de membres extérieurs qui a été validée. Les commissions spécialisées comptent donc en leurs seins des Académiciens qui en assurent la présidence et des personnes ressources choisies pour leurs compétences. Plusieurs rencontres ont permis à chaque commission de désigner des coordonnateurs adjoints, des rapporteurs et d'élaborer son programme d'activités.

La mise en place des commissions spécialisées a permis leur fonctionnement conformément aux missions qui leur sont assignées. La liste complète des membres des différentes commissions est présentée dans l'annexe 2.

La Commission Communication et Publications (CCP) a pour mission de soutenir la stratégie de communication de l'institution. Son fonctionnement effectif lui a permis de définir ses objectifs, de présenter la stratégie de communication 2023-2027 de l'ANSAL-BF et d'explorer diverses initiatives, telles que :

- former les membres de l'Académie aux médias;
- créer des cartes de visites et des emails professionnels pour les académiciens et le personnel ;

- établir un « café des sciences » pour favoriser les échanges entre chercheurs et journalistes ;
- organiser des rencontres entre chercheurs et élèves ;
- élaborer une présentation type pour les membres de l'Académie ;
- mettre en place un système de mentorat pour inspirer les jeunes.

Ces actions visent à renforcer la communication et les interactions entre les académiciens et le grand public.

La Commission Relations avec les Partenaires (CRP)

Après l'établissement de la cartographie des partenaires en dépit de la situation actuelle du pays, les membres de la CRP se sont attachés à prendre les contacts nécessaires en vue d'initier les partenariats envisagés. Des contacts ont pu être établis (CILSS, UICN) et des procédures enclenchées pour la signature d' Accords-cadres de coopération avec l'Académie. D'autres initiatives en cours auprès de l'Initiative « Grande muraille verte » ont aussi été entreprises.

Commission Enseignement et Recherche (CER)

Après les nombreuses rencontres qui ont abouti à sa mise en place, la Commission a identifié les activités des collèges où elle pourrait apporter sa contribution et former leurs membres aux valeurs morales.

2.1.5.3. DOTER L'ANSAL-BF D'UN MANUEL DE PROCÉDURE

Pour renforcer ses capacités institutionnelles et managériales, l'ANSAL-BF, à travers son Plan stratégique 2022-2026, a prévu l'élaboration et l'adoption d'un manuel unique et consensuel de procédures administrative, financière et comptable, garantissant une gestion conforme aux normes nationales et internationales, dans un cadre transparent et cohérent.

Le processus d'élaboration du manuel a débuté par la mise en place d'un comité composé du personnel de l'ANSAL-BF et de personnes ressources issues de structures clés de la présidence du Faso et des ministères concernés. La réunion de cadrage tenue le 22 mars 2024 a permis de valider le chronogramme des travaux du comité.

Après l'élaboration des guides d'entretien et/ou des questionnaires, le comité a été invité à suspendre ses travaux afin de se conformer aux dispositions de la loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement de la Présidence du Faso, laquelle n'avait toujours pas été adoptée par l'Assemblée législative de transition (ALT) à la fin de l'année 2024.

2.2 LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, ARTISTIQUE ET LITTERAIRE

2.2.1 SUSCITER DES RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRES ET MULTI ACTEURS ORIENTÉES VERS LE DÉVELOPPEMENT

2.2.1.1 DÉCERNER DES PRIX D'EXCELLENCE ANSAL-BF

Des prix d'excellence de l'ANSAL-BF ont été décernés au cours de l'année 2024..

L'ANSAL-BF a accompagné la SNC en octroyant deux Prix spéciaux ANSAL-BF (un prix en peinture et un prix en sculpture sur bronze) dans la catégorie B arts plastiques du Grand Prix National des Arts et des Lettres. Les œuvres primées mettent en évidence la vocation de l'ANSAL-BF à savoir « contribuer à promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les lettres, les arts et la culture », et magnifient les idéaux de l'Institution. Chaque œuvre retenue a reçu un prix d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA, une attestation et une prime compensatrice de trois cent mille (300 000) francs CFA versée à l'artiste au titre de l'acquisition de son œuvre par l'ANSAL-BF qui en devient le propriétaire. Ces œuvres constituent donc une collection de l'ANSAL-BF.



Les membres de l'ANSAL-BF à la cérémonie de proclamation et de remise des prix spéciaux de la 21ème édition de la SNC



Les deux lauréats des prix décernés par l'ANSAL-BF : Pouitba OUEDRAOGO, artiste peintre et Ludovic K. Serge KABORE, artiste sculpteur en bronze

2.2.1.2 ASSURER UN SUIVI RÉGULIER DES ÉVÈNEMENTS DE PROMOTION DE L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

Le Prix de l'Excellence de la recherche scientifique 2024

L'organisation de l'édition 2024 du Prix de l'Excellence de la recherche scientifique s'est faite avec l'implication de l'ANSAL-BF. Cette édition a eu la particularité de couvrir tous les huit (8) domaines du prix, incluant les quatre (4) domaines de la troisième édition (2022) – dont le processus avait été interrompu après la réception des dossiers de candidature – ainsi que les quatre (4) nouveaux domaines spécifiquement associés à l'édition 2024. La présidence du Jury a été confiée au Président de l'ANSAL-BF et le rapportage au Secrétaire Perpétuel de l'Académie. Le jury a été subdivisé en huit (8) jurys spécialisés selon les huit (8) domaines du Prix de l'Excellence Scientifique et présidés chacun par un membre de l'ANSAL-BF. Les travaux des jurys ont été finalisés à la date du 30 novembre 2024 et la cérémonie de proclamation des prix transmise en directe sur les antennes de la télévision nationale le 27 décembre 2024.



Dr Paco SEREME, Directeur de Recherche, Président de l'ANSAL-BF.



Pr Filga Michel SAWADOGO, Vice -président de l'ANSAL-BF remettant un prix.

2.2.2 CONTRIBUER À LA VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

2.2.2.1 SENSIBILISER LES DÉCIDEURS POLITIQUES SUR LA NÉCESSITÉ DE DOTER LES CHERCHEURS ET LES ÉQUIPES EN INFRASTRUCTURES ADÉQUATES (LABORATOIRES)

Les décideurs politiques ont été sensibilisés sur la nécessité de doter les chercheurs et les équipes en infrastructures adéquates (laboratoires) lors des rencontres du Haut conseil national de la recherche et de l'innovation dont elle est membre. Ce fut les cas lors de la session du 7 novembre 2024. Il en est de même lors des conférences publiques et lors des rencontres de sociétés savantes auxquelles l'ANSAL-BF prend part.

L'ANSAL-BF œuvre à sensibiliser les décideurs politiques sur la nécessité de doter les chercheurs et les équipes de recherche d'infrastructures adéquates, notamment de laboratoires fonctionnels. Cette préoccupation est régulièrement rappelée lors des sessions du Haut Conseil national de la recherche scientifique et de l'innovation, instance dont l'Académie est membre, comme ce fut le cas lors de la session du 7 novembre 2024.

2.2.2.2 APPUYER LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION D'ÉMISSIONS RADIO-TÉLÉVISÉES SUR LES SCIENCES, LES ARTS ET LES LETTRES

L'organisation et la diffusion pendant l'année 2024, de six (06) émissions intitulées Intelligence artificielle et développement pour la promotion de la culture scientifique, ses applications au développement de l'intelligence artificielle, ses potentialités et atouts et aussi ses possibles inconvénients dans le développement du Burkina Faso. Des académiciens issus du collège ST, du collège SNA et du collège SJPEG ont participé à cette activité qui a été diffusée pendant des mois sur la chaîne de télévision Burkina Infos et sont consultables à tout moment sur le site de l'ANSAL-BF ainsi que sur YouTube.

Les six (06) émissions organisées et diffusées sont :

- 1- L'intelligence artificielle dans le domaine sécuritaire ;
- 2- L'intelligence artificielle dans le domaine de la santé et de l'éducation ;
- 3- L'intelligence artificielle au service de l'énergie ;
- 4- L'intelligence artificielle dans le domaine du cloud ;
- 5- L'intelligence artificielle dans le domaine du E-commerce ;
- 6- L'intelligence artificielle dans le domaine de l'agriculture.



L'IA dans le domaine sécuritaire avec le
Pr Stanislas OUARO à gauche et le
Pr Sadouanouan MALO à droite.



L'IA dans le domaine sécuritaire avec le
Pr Stanislas OUARO à gauche et le
Pr Sadouanouan MALO à droite.



L'IA dans le domaine de l'énergie avec le
Pr Stanislas OUARO à gauche et le
Pr Joseph BATHIEBO à droite.



L'IA dans le domaine du cloud avec le
Pr SIE Oumarou à gauche et le
Pr Sadouanouan MALO à droite.



L'IA dans le domaine de l'énergie avec le
Pr Stanislas OUARO à gauche et le
Pr Idrissa OUEDRAOGO à droite.



L'IA dans le domaine du cloud avec le
Pr Sadouanou MALO à gauche et le
Dr Oumar TRAORE à droite.

2.3 LA PROMOTION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES, DES ARTS, DES LETTRES ET DE LA CULTURE.

2.3.1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES, DES ARTS, DES LETTRES ET DE LA CULTURE

ORGANISER DES SESSIONS D'INFORMATION AVEC LES ENSEIGNANTS SUR L'UTILISATION D'OUTILS INNOVANTS.

La conception, diffusion de capsules sur l'intelligence artificielle constitue une voie de mise à disposition d'outils innovants pour la formation des enseignants pour le bénéfice des élèves.

2.3.2 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ET DES VALEURS MORALES DES ENSEIGNANTS

2.3.2.1 APPUYER L'IDENTIFICATION DES BESOINS EN QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS

A la suite de l'identification du renforcement des valeurs morales des enseignants-chercheurs et chercheurs comme un besoin pour la qualification professionnelle des enseignants, une initiative de conception d'un module de formation a eu lieu en 2023. La mise en œuvre de la formation sur les valeurs morales des membres de la Commission Enseignement et Recherche comme premiers bénéficiaires a été organisée en 2024.

3 L'EXECUTION DU BUDGET 2024

3.1 LE BUDGET DE L'ETAT

Le budget de l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Burkina Faso, gestion 2024 était équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **deux cent soixante-dix-sept millions (277 000 000) francs CFA (Tableau I)**.

Les prévisions budgétaires en recettes (subvention accordée par l'Etat pour appui aux activités de l'Académie) d'un montant total de **deux cent soixante-dix-sept millions (277 000 000) francs CFA** ont été entièrement débloquées.

Quant aux dépenses en 2024, elles étaient estimées à **deux cent soixante-dix-sept millions (277 000 000) francs CFA** soient **deux cent trente-sept millions (237 000 000) FCFA** en dépenses de fonctionnement et **quarante millions (40 000 000) FCFA** en dépenses d'investissement.

Les paiements au 31 décembre 2024, se chiffrent à un montant total de **deux cent soixante-douze millions six cent dix-sept mille (272 617 000) francs CFA** soient **deux cent trente-deux millions six cent trente-sept mille (232 637 000) francs CFA** en dépenses de fonctionnement et **trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt mille (39 980 000) FCFA** en dépenses d'investissement avec un taux d'exécution de 98,41%.

Tableau I : Récapitulatif de l'exécution budgétaire de l'ANSAL-BF au 31 décembre 2024

Désignations	Fonctionnement	Investissement	Montant total
Dotations budgétaires (corrigées)	237 000 000	40 000 000	277 000 000
Dépenses payées	232 637 000	39 980 000	272 617 000

3.2 LES AUTRES FINANCEMENTS

En plus des fonds de l'Etat en appui aux activités, l'Académie a bénéficié de soutiens financiers dans l'exécution des activités des collèges d'un total de **soixante-dix-sept millions quatre cent soixantequinze mille (77 475 000) FCFA**. Le détails de ces autres financements concernant les activités menées , les montants et les organismes sont reportés dans le tableau II.

Tableau II : Récapitulatif des autres financements

N°	Activités	Dépenses		Financement		
		Nature	Montant	Montant	Organismes	
1	Etude sur la filière coton	Paiement de la 1 ^{ère} tranche contrat des experts externes	14 000 000	20 000 000	AICB	
		Prise en charge partielle des frais de missions atelier à Koudougou	6 000 000			
		Frais de transport et remboursement de carburant pour ateliers et réunions	9 800 000	10 000 000		
		Location de salles pour les réunions, ateliers	200 000			
		Location de salles pour les réunions, ateliers	1 050 000			
		Pause-café et pause déjeuner complémentaires	4 750 000			
		Frais de mission au Mali	1 134 000	15 000 000	MESRI	
		Reliquat frais de mission au Mali et au Cameroun	833 000			
		Prise en charge partielle des frais de missions atelier à Koudougou	4 483 000			
		Frais de mission au Cameroun	2 173 000	15 000 000	MINISTÈRE EN CHARGE DE LA SANTE	
		Frais de mission en Inde	6 669 000			
		Billets pour l'Inde (4 billets)	6 158 000			
		Billets pour Bamako (03) et Douala (03)	6 225 000	6 225 000	MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE	
2	Activité du Collège SSHA	Emission débat TV	0	2 500 000	PRAPS	

3	Conférence sur les ressources génétiques (Collège SNA)	Couverture médiatique presses écrites, et audio-visuelles	1 750 000	6 250 000	UICN	
		Confection de banderoles, et autres (flyers...)	580 000			
		Conception et diffusion de spot publicitaire	2 000 000			
		Edition des résumés de communications	820 000			
		Prise en charge des conférenciers	1 100 000			
		Infographie et édition des actes	2 500 000	2 500 000	PESA/ CORDAID	
TOTAL DES SOUTIENS FINANCIERS		72 225 000	77 475 000			
SOLDE		5 250 000				

4 LES DIFFICULTÉS ET LES PERSPECTIVES

4.1 MISE EN PLACE TARDIVE DU BUDGET 2024

Une des difficultés majeures réside dans le déblocage tardif du budget de l'Académie pour des raisons indépendantes de l'institution. Celui de 2024 n'a pas dérogé à la règle puisqu'il n'a été effectif qu'en juillet 2024.

Il est souhaitable que le déblocage des budgets de l'Académie puisse intervenir au cours du premier trimestre de l'année de l'exercice budgétaire pour lui permettre de mener à bien ses missions.

4.2 DÉFICIT DU FINANCEMENT

Le programme d'activités 2024 estimé à 503 245 000 FCFA, avec un déficit de 226 245 000 FCFA, révèle la forte dépendance de l'Académie à la subvention de l'État. Un effort notable, mené par un seul collège, a permis de réduire ce déficit de 77 475 000 FCFA. Cet effort mérite d'être salué et érigé en exemple à suivre pour l'ensemble des autres collèges. La dynamique engagée par la CRP dans la diversification des partenariats ouvre des perspectives de financement complémentaires.

4.3 ABSENCE D'UN AGENT DU PROTOCOLE DU PRÉSIDENT

Depuis septembre 2024, l'agent chargé du protocole du président de l'Académie a quitté l'institution pour convenance personnelle. Depuis lors, la pleine participation du Président aux activités est largement impactée par cet état de fait. En dépit de la requête adressée au DG du Protocole d'Etat, aucune avancée significative n'est notée dans la résolution de ce problème.

4.4 INSUFFISANCE DES MOYENS LOGISTIQUES

Depuis mars 2021 l'Académie ne dispose que d'un seul véhicule de fonction attribué à son Président par le MINEFID (Berline de marque Hyundai). En plus de la nécessité de doter le Secrétaire Perpétuel et les Vice-présidents en moyens de déplacement, il convient également de souligner l'absence d'un véhicule utilitaire pour l'Académie. Les démarches entreprises pour doter l'Académie en moyens de transport adéquats sont restées jusqu'ici sans suite.

5 L'HOMMAGE À NOS ILLUSTRES DISPARUS

Au cours de l'année 2024, des académiciens ont été rappelé à Dieu. A chacune des occasions de perte de l'un de ses membres l'ANSAL-BF a toujours manifesté sa sympathie à la famille du défunt et lui a aussi rendu un hommage public. Ce fut le cas lors du décès du Pr Lassana Sangaré et de celui du Pr Moumouni Rambré Ouimbinga.

5.1 LE PROFESSEUR LASSANA SANGARE

Professeur Titulaire en Bactériologie-virologie, Lassana SANGARE était Colonel Major des Forces Armées Nationales du Burkina de la promotion 73 du Prytanée Militaire du Kadiogo (PMK). Il était un des membres fondateurs de l'ANSAL-BF, membre du Collège SSHA et rapporteur dudit Collège depuis décembre 2022. Pr Lassana Sangaré est décédé le 24 décembre 2023 à l'âge de 64 ans. La cérémonie d'hommage avec une allocution de l'ANSAL-BF a eu lieu le 4 janvier 2024 à l'amphi B de l'Université Joseph KI-ZERBO.



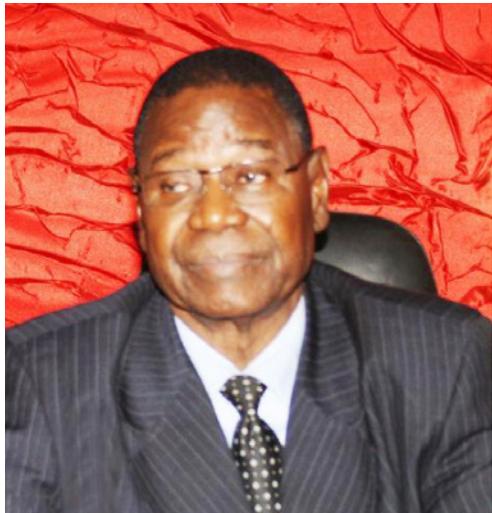
Pr Lassana SANGARE



Le ministre en charge de l'enseignement supérieur et le Président de L'ANSAL-BF à la cérémonie d'hommage.

5.2 LE PROFESSEUR RAMBRÉ MOUMOUNI OUIMINGA

Professeur Titulaire en Anatomie-Chirurgie, Rambré Moumouni Ouimbinga était un membre fondateur de l'ANSAL-BF, membre du Collège SSHA et membre émérite à compter de 2019. Pr Rambré Moumouni Ouimbinga est décédé le 31 juillet 2024 à l'âge de 85 ans. Il est le père-fondateur de l'Ecole supérieure des Sciences de la Santé, ancêtre de l'actuelle UFR des Sciences de la Santé. Un hommage lui a été rendu le mardi 6 août 2024 à l'UFR/SDS de l'Université Joseph KI-ZERBO, où une allocution de l'ANSAL-BF a été prononcée.



Pr Rambré Moumouni OUIMINGA



La délégation de L'ANSAL-BF à la cérémonie d'hommage.

CONCLUSION

L'année 2024 aura constitué une étape charnière dans le processus de consolidation institutionnelle et d'affirmation du rôle stratégique de l'ANSAL-BF. Grâce à une mobilisation soutenue, l'Académie a poursuivi avec engagement sa mission de conseil, d'accompagnement scientifique et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Les résultats obtenus au cours de l'année 2024 sont à saluer, notamment au regard de la qualité des productions scientifiques, de la tenue régulière des instances, de la réalisation d'infrastructures structurantes et du renforcement de la coopération avec d'autres académies, tant en Afrique qu'au niveau international. Ces avancées ont été rendues possibles en grande partie grâce à la subvention de l'État, pour laquelle l'ANSAL-BF tient à remercier sincèrement les autorités pour le soutien renouvelé.

Cependant, certaines difficultés structurelles demeurent et appellent à une attention particulière. Il s'agit, en premier lieu, de la question des arriérés d'indemnités de fonction des membres du Bureau et des indemnités de session non versées sur la période 2017–2022, qui pèsent sur le bon fonctionnement de l'Institution. Par ailleurs, le déblocage tardif de l'allocation de l'État limite la capacité d'anticipation et d'exécution de certaines activités prioritaires. Il est donc essentiel que des mesures soient envisagées pour un versement plus précoce et régulier de cette allocation, afin de permettre une meilleure planification des activités.

À ce titre, l'Académie en appelle également à l'engagement collectif des Académiciennes et Académiciens, notamment à travers une mobilisation accrue des collèges, afin d'intensifier la mise en œuvre de leurs programmes d'activités. Ces efforts seront déterminants pour consolider les acquis et donner davantage de visibilité à l'action de l'ANSAL-BF.

Enfin, si des progrès notables ont été réalisés en lien avec l'axe stratégique 1 du Plan stratégique 2022–2026, il convient désormais de rééquilibrer les interventions en investissant davantage dans la mise en œuvre des axes 2 et 3, relatifs à la promotion et la valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire ainsi qu'à la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

L'auto-évaluation du premier plan d'actions (2022–2024), prévue en 2025, devra permettre d'opérer les ajustements nécessaires pour impulser une nouvelle dynamique plus forte, inclusive et cohérente en phase avec la vision de l'Académie.

L'ANSAL-BF, forte de ses ressources humaines et de la confiance placée en elle, demeure résolument engagée à poursuivre sa mission au service du développement national et de l'excellence scientifique.

ANNEXES

Annexe-1:

Liste des membres de l'Académie au 31 décembre 2024

Collège Sciences Naturelles et agricoles (Collège SNA)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Bikienga Martin	Ingénieur	Membre élu 22/12/2020	70260758/75955903 issa32bikienga@gmail.com
2	Ouédraogo Amadé	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70263544 amadeoueraogo@gmail.com
3	Poda Jean Noël	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	78 80 23 45 podajnl@yahoo.fr
4	Sanon Antoine	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70399940/76651015 sanonant@gmail.com
5	Sédogo Michel	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 64 29 sedogo50@gmail.com
6	Sérémé Paco	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 12 03 paco.sereme@gmail.com
7	Thiombiano Adjima	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 82 61 adjima_thiombiano@yahoo.fr
8	Toguyéni Aboubacar	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70241448 toguyenia@yahoo.fr
9	Traoré Oumar	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70254651/75289206 kourouda@gmail.com
10	Zongo Jean Didier	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 64 96 zongojd@hotmail.com
11	Zoungrana/Kaboré Chantal	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 72 32 71 cykabore@yahoo.fr

Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale (CSSHA)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Dao Blami	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	78 80 24 44 Blami.Dao@jhpiego.org
2	Guiguemdé T. Robert	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 24 46 38 rguiguemde@yahoo.fr
3	Guissou I. Pierre	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 20 63 70 lp_guissou@yahoo.fr
4	Ouédraogo Arouna	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 96 98 arouna57ouedraogo@gmail.com
5	Ouédraogo Georges Anicet	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70260516 ogeorgesanicet@yahoo.fr
6	Ouédraogo S. Macaire	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70207076/78207076 macco72@yahoo.fr
7	Pakotogo/Bamba Sanata	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70448075 hsanata@yahoo.fr
8	Simporé Jacques	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 07 92 simpore93@gmail.com
9	Soudré Robert	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 20 46 20 robertsoudre@gmail.com
10	Tamboura Hamidou Hamadou	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70302929 hh_tamboura@hotmail.com
11	Yé/ Diarra Ouattara	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 07 70 60 yediarra@hotmail.com

Collège Sciences et Techniques (Collège ST)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Bathiébo Joseph	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76650942 djbathiebo@gmail.com
2	Bayo Karifa	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70737570/75555151 karifabayo@gmail.com
3	Bonzi/Coulibaly Yvonne	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 96 87 yvonne.bonzi@yahoo.fr
4	Koulidiati Jean	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 20 80 53 jean.koulidiati2020@gmail.com
5	Ouaro Stanislas	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 25 07 75 ouaro@yahoo.fr
6	Ouattara Frédéric	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76627555/60064010 fojals@yahoo.fr
7	Ouattara Moussa	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 74 87 37 ouatt.mouss@gmail.com
8	Sié Oumarou	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70261849/78842905 oumarou.sie@gmail.com
9	Somé Blaise	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 25 31 21 blaisesomeouaga1@gmail.com
10	Touré Hamidou	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 76 03 toureh98@gmail.com

Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture (Collège SHLAC)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	BAMBARA Jean Luc	Spécialité Sculpture	Membre élu 17/02/2022	70 25 89 55 jl_bambara@yahoo.fr
2	BANTENGA Willy Moussa	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70254804 bantengamoussawilly@yahoo.fr
3	Compaoré Georges	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70246616 compaoregeorges2018@gmail.com
4	KOBIANE Jean François	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70391821/75608249 jfkobiane@gmail.com
5	MOUMOULA Issa Abdou	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70265629 moumoula_i@yahoo.com
6	Paré Joseph	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 21 41 40 josephpar69@yahoo.fr
7	Paré/Kaboré Afsata	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70783021/78813983 kabpar@yahoo.fr
8	Sanou Salaka	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 31 27 16 tontafabas@gmail.com
9	Sissao Alain	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 20 17 alainsis@gmail.com
10	Zongo Martin	Spécialité théâtre	Membre élu 17/02/2022	70552152/76631650 ouagacito@yahoo.fr mortonzigan@yahoo.fr

Collège Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion(Collège SJPEG)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Bayala Balibié Serge	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	+221338397400/ +221784575875 sbayala@gmail.com
2	Kabré Dominique	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	76953096 domikabr@yahoo.fr
3	Loada Augustin	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70208535/70216149 augustinloada@gmail.com
4	Ouédraogo M. Idrissa	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70211622 idriss_mo@yahoo.fr
5	Ouédraogo Séni Mahamadou	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70126982/64524210 seni_oued@yahoo.fr
6	Sawadogo Filiga Michel	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 28 09 filigamisa@gmail.com filigams@yahoo.fr
7	Thiombiano Taladidia	Maître de Conférences	Membre fondateur 07/03/2013	70 44 58 16 taladidia@yahoo.fr
8	Zahonogo Pam	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70268113/78241124 pzahonogo@gmail.com

ANNEXE 2.

Liste des membres des Commissions spécialisées

Commissions spécialisées	Membres
Commission Relations avec les Partenaires (CRP)	<p>Académiciens</p> <p>Pr B. Serge Bayala, SJPEG Mr Martin I. Bikienga, SNA Pr Jean- François Kobiané, SHLAC Dr Hamidou H. Tamboura, SSHA, Président Mr Martin Zongo, SHLAC</p> <p>Membres externes à l'Académie</p> <p>Mr Ousmane Djibo, Coopération allemande, Ouagadougou Mme Delphine Bernadette Ouédraogo, Coopération suédoise, Ouagadougou, Vice-Présidente Dr Marie Thérèse Arcens Somé, CNRST, Ouagadougou Mme Zeneb Touré BAD, Abidjan</p>
La Commission Enseignement et Recherche (CER)	<p>Académiciens</p> <p>Pr Dieudonné Joseph Bathiébo (ST) Pr Dominique Kabré (SJPEG) Pr Georges Anicet Ouédraogo (SSHA) Pr Afsata Paré/Kaboré (SHLAC) Dr Jean-Noël Poda (SNA) Dr Oumar Traoré (SNA)</p> <p>Membres externes à l'Académie</p> <p>Dr Dianda Boureima, Maître de recherche en énergie, CNRST ; Pr Alou Kéita, linguiste, spécialiste en Sciences du langage, UJKZ ; Dr Adja Mariam Ouédraogo, épidémiologiste, Médecin de santé publique, chargée de recherche IRSS ; Dr Maminata Traoré/Coulibaly, Directrice de recherche en biochimie ; Dr Edwige Zagré/Kaboré, Maître de conférences en Histoire de l'art, UNZ.</p>

La Commission Communication et Publications (CCP)	<p>Académiciens</p> <p>Pr Jacques Simporé, SSHA, Président</p> <p>Pr Amadé Ouédraogo, SNA, Rapporteur</p> <p>Pr Blami Dao, SSHA</p> <p>Pr Oumarou Sié, ST.</p>
	<p>Membres externes à l'Académie</p> <p>Pr Salifou Traoré, Ecologie des plantes et des sols, UJKZ</p> <p>Théodora Mahoukèdè Zohoncon épouse Koné, Maître de Conférences Agrégé, Biologie moléculaire et génétique, Université Saint Thomas d'Aquin,</p> <p>Abdou Azaque Zouré, Maître de Recherche, Biologie moléculaire et génétique, Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS)</p> <p>Mr Karim Namano, Journaliste au Ministère de la Communication, spécialiste du journalisme et de la communication scientifiques.</p>

ANNEXE 3. Liste du personnel de l'Académie au 31 décembre 2024

N°	NOM	PRENOM (S)	FONCTION	CONTACT
1	Kuiré/Sawadogo*	Bénéwendé Joceline Désirée	Secrétaire de Direction	70208700
2	Compaoré	Sidiêsa Dina Nadège	Secrétaire de Direction	71 97 93 18
3	Kaboré/Bélem	Habibou	Chargée de communication	70648184
4	Kaboré	Soumaida	Agent de liaison	72 83 49 75
5	Ouédraogo	Bebyagda Noélie	Secrétaire de Direction	76 61 01 31
6	Ouédraogo	Sanata	Attachée en Etude et Analyse	70 33 38 26
7	Sorgho**	Passata Thibaut Abdoul Moumouni	Protocole	71 13 31 03
8	Tiemtoré	Mohamed	Chauffeur	70 65 95 37
9	Zerbo	Daniel	DFC	70 25 96 45/ 76 61 34 35

* Cessation de service à l'ANSAL-BF en fin d'année 2024

** Cessation de service à l'ANSAL-BF en septembre 2024



**ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES LETTRES
DU BURKINA FASO**

Siège Social : Ouagadougou - Ouaga 2000
01 BP 1910 Ouagadougou 01
Tél.: 00226 25 37 45 56
E-mail : academie@ansal.bf